Note synthétique sur le lien entre la MEL et les communes

Point sur les actions engagées par la MEL sur la période 2011-2014

Action	Opérateur / partenaire	Budget	Indicateurs de résultats
Questionnaire et	Sciences Po Lille Junior	10 000 €	3 réunions organisées sur 3
animation d'un groupe	Conseil		thèmes ciblées
de travail mutualisation			20 élus des communes
sur l'ESS de proximité			mobilisés
			(mobilité, médiation sociale,
			épiceries solidaires)
			Un DLA collectif sur la
			mutualisation des épiceries
			solidaires
Animation d'un groupe	MEL	Moyens	Réunions tous les deux mois
de travail technicien des		humains	mobilisant 6 à 10 communes
villes sur l'ESS			Echanges de bonnes pratiques
			(ex : concernant la prise de
			capital au SCIC)
			Co-construction de dispositifs
			(ex : appel à projets aux
			territoires)
Appel à projets aux	MEL	110 k€	4 projets soutenus pour un
territoires et aux		(enveloppe	montant global de 171 663 €
communes		allouée / cf	
		détails consommation	
		en annexe 1)	
	MAILLAGE	17 k€ en	2 territoires diagnostiqués
		2012	(Sud, Est)
		17 k€ en	Conventions partenariales avec
Actions de diagnostic		2013	les communes pour
			accompagnement de projets
	ARGO ET SILOE	28 k€ en	2 territoires diagnostiqués
		2013	(roubaisien, tourquennois)
			(. carationeri) todi que inicio)

Focus sur l'action de la ville de Lille dans le cadre de l'appel à projets (cf en annexe 2 détails pour l'année 2013)

La ville de Lille a pris en charge dans le cadre de l'appel à projets aux territoires, un certain nombre d'actions pour lesquelles elle avait développé une expertise dans le cadre du PLDESS depuis 2007, afin d'essaimer sur l'ensemble des communes de la MEL. La ville de Lille a ainsi animé le forum des acteurs pour une économie plus solidaire, instance s'adressant à l'ensemble des partenaires économiques, élus locaux, acteurs de l'ESS (...) d'un niveau métropolitain.

<u>Le lien entre les communes et l'intercommunalité : un partenariat à renouveler pour la période 2015-2020</u>

- La poursuite des groupes de travail "techniciens des villes": sous un format à renouveler éventuellement (en intégrant la thématique politique de la ville et création d'activités par exemple)
- Le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI), permettant de repérer les territoires qui souhaitent s'engager dans l'ESS, et d'identifier quelles seraient les solutions à mobiliser, à la fois parmi les dispositifs existants (ex : DLA, appel à projets "entreprendre autrement"), et / ou en mobilisant une enveloppe dédiée

NB : rappel de la proposition du CRIDA, concernant les scénarios d'évolution de l'appel à projets, en annexe 3 (novembre 2014)

- Les grandes villes doivent faire l'objet de propositions différenciées par rapport aux plus petites communes (urbain / rural)
- Possibilité d'organiser le comité de sélection de l'appel à projets "Entreprendre autrement" de manière ouverte avec les autres communes pour mutualiser les partenariats

Annexe 1 : soutien aux projets soutenus dans le cadre de l'appel à projets (2012-2013)

Villes impliquées	Territoire concerné	Statut juridique	Volet	Nom du projet	Montant accordé
Ville de Lille	Lille métropole	Collectivité Territoriale	Volet 2	Transfert de savoir faire à d'autres communes Cf détails en annexe 1	73 000,00 € (2012) 73 000,00 € (2013)
Villes de Tressin, Willems, Anstaing et Villeneuve d'Ascq	Territoire est	Collectivité Territoriale	Volet 1	Développer un tissu d'agriculture durable au sein du Val de Marque	5 933,00 €
Ville de Hem et communes du territoire MDE Val de marque (Wasquehal, Croix, Lannoy, Toufflers, Sailly les Lannoy, Forest sur marque)	Territoire Val de marque	Collectivité territoriale	Volet 1	Mettre en place un volet économie sociale et solidaire dans le parcours solidaire de l'initiative	15 000 €
Villes de Lille, Lomme, Loos, Tourcoing, Roubaix	Territoires lillois, tourquennois, roubaisien	Association	Volet 1	Soutien à l'association Travail et Culture pour l'initiative "Ciné cité social"	4730 €

^{⇒ 4} projets soutenus pour un montant global de 171 663 €.

		10年の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の				Financ	Financement previsionnel	visionnel	
4					TOTAL STREET,	おきのであるというないのである。	done	done	AND THE PERSON NAMED IN COLUMN
Axe Lille Métronole	N° action	Titre de l'action	Description de l'action	Partenaires de l'action	Lille	Ville de	réalisation	réalisation	TOTAL
					Métropole	Lille	ville de Lille	opérateur	
	-	Animer le réseau des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire	Réalisation de 3 Forums Métropolitains Acteurs de l'ESS et de la RSE, pour une Economie plus solidaire Collectivités	Acteurs de l'ESS et de la RSE, Collectivités	10 000,00 €	5 000,000 €	10 800,00 €	4 200,00 €	15 000,000 €
Animation	2	Accompagner la constitution de logiques mutualisées, d'espaces de travail partagés	Soutien à la création et au développement des projets du Mutualab	Anis, Mutualab, Coroutine, Initiatives et Cités	5 000,000 €	8 500,00 €	3 500,00 €	10 000,00 €	13 500,00 €
Territoriale	က	Initier un projet de PTCE	Organisation de la concertation pour la création d'un PTCE sur le territoire métropotittain	Initiatives et Cites, APES, CRESS, LM, Chair-ESS	5 000,000 €		5 000,000 €		€ 000'000 €
	4	Accompagner la mise en place d'un premier projet d'accorderie	Création des conditions de faisabilité pour la mise en place d'un projet de réseau d'habitants d'échanges de services	MACIF, bailleurs, aménageurs	3 500,00 €	5 000,000 €	8 500,00 €		8 500,000 €
Recherche,	-	Poursuivre le travail d'accompagnement des filières (réemploi, agriculture biologique)	Accompagnement des porteurs de projets dans le domaine du réemploi et du marafchage biologique, sensibilisation de la population au réemploi et à l'alimentation biologique	CG, reconditionneurs informatique; le Relais, le Centre d'insertion des Bois Blancs, réseaux bio, agence de l'eau, Commune de Gondecourt, Gabnor	16 172,00 €	18173,00€	€ 000,000	28 345,00 €	34 345,00 €
développement, innovation	2	Accompagner les acteurs culturels	Accompagnement de projets de mutualisation de la GRH, de la mutualisation de moyens et d'outils	Cultur'all, amicale de production,	€ 000'000 €	5 000,000 €	5 000,000 €	5 000,000 €	10 000,00 €
	3	Centre des Innovations socio- économiques	Accompagnement du projet collectif	Futurs occupants du CISE, auberge de jeunesse, SPL Euralille, services de la Ville		8 000'000 €	5 000,000 €	3 000'000 €	8 000,000 €
	1	Accompagner les actions et initiatives favorisant l'émergence de projets	Action du BG bus dans les quartiers	Boutique de Gestion, Mission Locale, Pôle Emploi, centres sociaux, associations des quartiers	7 850,00 €	9 350,00 €	1 500,00 €	15 700,00 €	17 200,00 €
Accompagnement et expertise de projets	2	Accompagner des projets de création de SCIC	Soutien à la création de Mobileco, soutien à la création d'une structure d'accueil collectir petite enfance, accompagnement du dévelopement de la SCIC Solis sur le territoire métropolitain	Lile Sud Insertion, Transpole, Solis, acteurs des énergies renouvelables, réseau Colline, association premiers pas, Soreli	2 000,00 €	4 000,00 €	€ 000,00 €		6 000,000 €
Promotion et	-	Sensibiliser des salariés à l'ESS	Mobilisation des Villes pour l'essaimage Villes de Lomme, Loos, Roubaix, de faction Ciné, Cité, Social Tourcoing.	Villes de Lomme, Loos, Roubaix, Tourcoing,	1 000,00 €	3 000'000 €	4 000,000 €		4 000,000 €
communication	2	Accompagner l'événement "Faites de l'ESS"	Soutien à la mobilisation des acteurs	Réseaux, acteurs métropolitains de l'ESS, RIF, affaires publiques	3 305,00 €	12 695,00 €	6 000,000 €	10 000,00 €	16 000,000 €
	3	Sensibiliser les acteurs culturels	Réalisation d'un Workshop sur la coopération culturelle		1 000,000 €	2 000,000 €		3 000'000 €	3 000'000 €
				TOTAL	73 000,000 €	96 891,00 €	€9 300.00€	100 590.00 € 169 891.00 €	169 891 00 €

Annexe 3 : Préconisations du CRIDA sur l'évolution de l'APT

Scénarios d'évolution de l'APT

Fort des considérations précédentes, il nous semble possible d'envisager trois scénarios.

■ Poursuite d'un l'APT Territoire amendé et renforcé

Ce scénario prend acte que l'APT Territoires sans avoir eu les résultats escomptés a le mérite d'exister et ses effets sont à prendre en compte sur le moyen terme. Une phase de calage faite d'ajustements des critères et du processus d'instruction a été nécessaire pour accompagner une montée en charge progressive. Ce pragmatisme est le signe d'une capacité positive d'adaptation. Le supprimer aurait plus d'inconvénients que d'avantages. La souplesse de mise en œuvre s'est notamment traduite par un dialogue entre les communes et un suivi de projets leur laissant le temps de la maturité. Loin d'être une instruction administrative anonyme, les échanges en amont et en aval de l'APT permettent un apprentissage collectif à l'intérieur comme à l'extérieur de Lille Métropole pour comprendre, repérer et accompagner des projets ESS de territoire. L'arrivée de nouveaux projets attestent d'une appropriation progressive du dispositif. Elle devrait s'amplifier avec la Loi sur l'ESS qui donne une visibilité au secteur. Inversement, mettre fin à l'APT Territoire risque d'apparaître comme un recul et de brouiller le message aux élus et acteurs de l'ESS des communes de Lille Métropole. Un appel à projet est un dispositif visible d'une politique de l'ESS. Il convient donc d'améliorer et de compléter son fonctionnement en prenant appui sur un comité de pilotage (et de sélection) plus étoffé ainsi qu'une réelle politique d'ingénierie territoriale (diagnostic territorial ESS, accompagnement au montage de projets et suivi) mieux affirmée.

Réorientation de l'APT Territoire

Ce scénario vise à réorienter le budget de l'APT Territoire vers l'Appel à projets permanent moyennant un aménagement des objectifs et du comité de pilotage. Cette intégration peut prendre la mise en place d'un volet additif et ciblé en direction des collectivités locales dans l'APP et/ou une session annuelle et spéciale du comité de sélection consacrée aux projets ESS issues des territoires. Cette fréquence semble plus réaliste au regard du rythme de remontée des projets et laisse le temps aux diagnostics territoriaux ESS ainsi qu'à l'acculturation ESS des élus et des techniciens de produire ces effets.

Ce scénario présente l'avantage de pouvoir maintenir et réorienter le budget d'appui aux territoires dans le cadre d'un dispositif similaire de type appel à projets. Il peut aussi permettre une gestion plus réaliste d'un appel au lieu de deux pour l'UT ESS au regard de ressources humaines limitées. Un autre enjeu est sans doute de veiller à ce que le processus d'acculturation à l'ESS des élus et techniciens que permet la participation au comité de sélection soit préservé dans ce cadre. D'une certaine manière, participer à la sélection de projets ESS sur un volet territoriale ou non s'avère être un processus intéressant de compréhension de l'ESS. En outre, il suppose en complément de ce transfert d'allouer une partie du budget à une ingénierie d'accompagnement des territoires sur la base de

convention de partenariat avec les communes de la Métropole engagées dans des politiques ESS. Enfin, en devenant un des volets de l'appel à projet, il est possible de créer un effet d'agenda avec une date butoir de remise des projets une fois par an.

Arrêt de l'APT

Ce scénario prend acte que l'APT Territoires n'était pas le dispositif adéquat et que l'UT ESS n'a pas les ressources humaines nécessaires pour mener à bien un travail d'interpellation, d'accompagnement et de suivi que suppose la réussite de cet appel. Il s'agit donc d'avoir une position beaucoup plus pragmatique visant à favoriser des diagnostics de territoires de Lille Métropole afin de faire progresser la capacité d'ingénierie des élus et techniciens et de faire émerger des projets ESS qui seront soutenus de manière ad-hoc par la Mission ESS, soit directement, soit par une réorientation vers l'appel à projets permanents. Dit autrement, il s'agit par une animation territoriale ESS plus bilatérale de faire remonter des projets ESS soutenus par d'autres dispositifs ESS et moyens que ceux d'un appel à projet territoire. En outre, il s'agit de mettre en place des conventions de partenariat entre Lille Métropole et les villes ayant mise à l'agenda politique et dans leur compétence l'ESS autour de quelques actions et projets d'envergure métropolitaine. La dernière piste vise plutôt à cofinancer des projets à composante ESS dans les territoires en lien avec d'autres politiques métropolitaines (Développement durable, Culture, Transport...).